



Recommandation 697 (1973)¹

Limites de la croissance

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Considérant le rapport de sa commission des questions économiques et du développement ([Doc. 3233](#));
2. Considérant l'importance des problèmes soulevés par la controverse sur les limites de la croissance,
3. Recommande au Comité des Ministres :
 - a. d'inviter ses comités compétents intergouvernementaux d'experts, en particulier le Comité européen pour la sauvegarde de la nature et des ressources naturelles, le Comité social, le Comité de santé publique et le Comité d'experts démographiques, à donner leur avis sur cette controverse ;
 - b. de faire connaître à l'Assemblée l'avis de ces comités, afin qu'elle puisse en tenir compte lors de la préparation de son rapport définitif pour la partie de session du printemps 1974.

1. Discussion par l'Assemblée le 25 janvier 1973 (25e séance) (voir [Doc. 3233](#), rapport de la commission des questions économiques et du développement). Texte adopté par l'Assemblée le 25 janvier 1973 (25e séance).

